# Vie culturelle

## RETOUR SUR LES JOURNÉES DES ARTISTES D'OCCITANIE DES 19 ET 20 OCTOBRE

### Beau succès pour les artistes Aujolais

La Maison des Jeunes a accueilli une exposition des œuvres de Katia Weyher qui était présente avec ses élèves de son cours de peinture. Dans le village, deux ateliers d'artistes avaient ouvert leurs portes : l'atelier des Lisières où les visiteurs ont pu découvrir les poteries et sculptures de Véronique Grandjacques et Michel Cornut ainsi que l'atelier d'André Nouyrit, peintre et sculpteur. La fréquentation, a été à la hauteur des espérances des artistes.



## LES MOULES-FRITES ONT EU DU SUCCÈS

Samedi dernier, les amateurs de moules frites n'ont pas boudé le rendez-vous de l'association

« Aujols en fête » puisque la salle des fêtes était comble et que les organisateurs ont même dû refuser des inscriptions.

Un grand merci aux bénévoles d'Aujols en fête qui ont régalé les convives avec les moules, bien préparées et qui étaient délicieuses et les frites, généreusement servies

Retenez bien la date de la prochaine soirée organisée par l'association : la Saint Patrick, qui aura lieu le 15 mars 2025.





#### **BOÎTE À LIVRES ABRI-BUS**



Tout comme pour les ordures ménagères, le civisme de certains laisse grandement à désirer et la boite à livres située dans l'abribus, qui est beaucoup plus fréquentée que l'on ne pourrait le penser, ressemble souvent à une déchetterie plutôt qu'à un lieu où l'on respecte les livres et ceux qui viennent en récupérer ou en déposer.

Quelle image offre-t-on aux gens qui s'y arrêtent, qu'ils soient Aujolais ou non, car on a pu constater que cette boite à livres attirait nombre de personnes à l'occasion d'un passage dans notre village?

Ce lieu est destiné à recevoir uniquement des livres (voire des revues si elles sont d'intérêt général et en bon état) mais surtout pas des livres abîmés, mouillés, souillés, des magazines, des affiches, des calendriers, des jouets, ni aucun autre objet dont on veut se débarrasser tels que l'on a pu en retrouver.

















Ce n'était un secret pour personne, le cabanon du lac était en réalité un ancien « tub » Citroën déguisé qui avait été installé il y a de très nombreuses années pour faire office de buvette, au départ pour la fête, et qui a servi ensuite pour les nombreuses manifestations qui se déroulent régulièrement sur la place du Lac.

Malheureusement, il était devenu urgent de réhabiliter cette place qui, rappelons-le, est située dans le Site Patrimonial d'Aujols, pour diverses raisons :

- Le talus surplombant le terrain situé en contrebas de l'abri bus s'effritait de plus en plus (surtout depuis la coupe des arbres) nécessitant d'en refaire le mur de soutènement,
- L'habillage du cabanon se détériorait de plus en plus rapidement,
- Le besoin de camoufler les containers à poubelles, très inesthétiques mais indispensables,
- La nécessité d'avoir un cabanon plus fonctionnel (où l'on ne se cogne pas la tête pour y entrer!) et où l'on puisse mieux y circuler sans se gêner
- Le besoin d'un peu de place pour ranger tables et chaises
- Faire un ensemble avec l'abri bus

Toutefois, que ceux qui aimaient bien ce camion-cabanon se rassurent, il ne sera pas détruit. Il a été récupéré par un amateur de vieux véhicules qui va le restaurer et le transformer en « food-truck », concept très à la mode actuellement pour offrir de la restauration ambulante, et nous risquons de le retrouver dans quelque temps, métamorphosé, lors d'une manifestation au lac.

Geneviève DEJEAN



## LE CONSEIL MUNICIPAL A VALIDÉ:

En-dehors des gros chantiers en cours ou pratiquement terminés, quelques investissements ont été validés en cette fin d'année par le conseil municipal:

## DÉMOUSSAGE TOIT SALLE DES FÊTES

Le démoussage et l'entretien des toitures, que ce soient celles des bâtiments publics ou des habitations privées, est essentiel pour maintenir un toit en bon état. Repérer les tuiles cassées, enlever les mousses et lichens, nettoyer les gouttières (surtout lorsqu'il y a des arbres à proximité) tout cela permet d'éviter des réparations coûteuses.

Le toit de la salle des fêtes avait un grand besoin d'un tel nettoyage et pour faire ce travail nous avons pu mutualiser une location de grue avec Monsieur Thierry Pouzergues (que nous remercions) qui nettoyait lui-même son toit, ce qui a permis de réduire le coût pour la commune.

Les dépenses s'élèvent TTC à 720,00 € pour la grue et 860,00 € le Citroën C15 pour pièces. payés à l'entreprise Dochain qui a fait le travail.

## **ACQUISITION D'UN VÉHICULE COMMUNAL**

L'actuel véhicule C15 que possède la commune n'est plus aux normes et ne passe plus au contrôle technique. Compte tenu du besoin d'avoir un véhicule pour assurer l'entretien et les travaux dans la commune, il



était devenu nécessaire d'acquérir un nouvel utilitaire.

Le conseil municipal a validé l'achat d'un véhicule d'occasion proposé par le garage de Vaylats. Il s'agit d'un Citroën Jumpy de 2005, révisé et garanti 6 mois, dont le prix est de 4 900,00 €. Le garage reprendra

## RESTAURATION DU CALVAIRE SUR LA PLACE DE LA SALLE DES FETES

croix était tombée il y a de nombreuses années et était cassée en souscription ci-dessous ou par le biais du site internet plusieurs morceaux, lesquels avaient été conservés dans une cave www.fondation-patrimoine.org/101743 proche.

Les riverains de la place ne souhaitant pas que ce patrimoine soit abandonné, ont sollicité la mairie pour que ce calvaire soit restauré, car la croix, ancienne, possède de belles sculptures dans la pierre. Afin d'aider à financer le travail de restauration de ce calvaire qui fait partie du patrimoine du village, la municipalité a conventionné avec la Fondation du Patrimoine afin de lancer une souscription et les fonds récoltés permettront de réduire le montant de la facture pour la restauration.



Sur la place de la salle des fêtes se trouve un beau calvaire dont la Vous pouvez apporter votre contribution à l'aide du bon de

Votre don ouvre droit à réduction d'impôt.

Calvaire et sa croix	our aider la restauration du
patrimoine si le projet n'aboutit pas	affecté à d'autres actions de la Fondation di s dans un délai de 5 ans après le lancement de li rmément au programme de travaux validé par li subsistants à l'issue de l'opération.
Sur notre site internet	mattern and the second
www.fondation-patrim ou en flashant le QR cod Par chèque	915/544(397)
ce bulletin de don	-
Le montant de mon do	n est de
□80€ □150€ □250	0€ □500€ □€
Raison sociale*:	
	SIREN*: LLL LLL LLL
Nom:	
Adresse :	
Adi 0000 .	Code postal :
Villa .	· ·
Ville :	Pays :
F	
E-mail:	ricae
*Informations obligatoires pour les entrepa	
	éduction d'impôt
*Informations obligatoires pour les entrepa	
*Informations obligatoires pour les entrepr • Je bénéficie d'une ré	éduction d'impôt  80 €   150 €   250 €   500 €  20 €   38 €   63 €   125 €
¹Informations obligatoires pour les entrepr ▶ Je bénéficie d'une ré Exemples de dons	éduction d'impôt  80 € 150 € 250 € 500 €
*Informations obligatoires pour les entrepr • Je bénéficie d'une ré Exemples de dons Coût réel après réduction	éduction d'impôt  80 € 150 € 250 € 500 €  20 € 38 € 63 € 125 €  Réduction d'impôt de 75 % du don, dans la limite de 1000 € par an et de 60 % au-dei&.  20 € 38 € 63 € 125 €
*Informations obligatoires pour les entrepr • Je bénéficie d'une ré Exemples de dons Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	éduction d'impôt  80 € 150 € 250 € 500 €  20 € 38 € 63 € 125 €  Réduction d'impôt de 75% du don, dans la limite de 1000 € par an et de 65 % au-deià.  20 € 38 € 63 € 125 €  Réduction d'impôt de 75% du don dans la description d'impôt de 75% du de
*Informations obligatoires pour les entrepr • Je bénéficie d'une ré Exemples de dons Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu Coût réel après réduction	éduction d'impôt  80 € 150 € 250 € 500 €  20 € 38 € 63 € 125 €  Réduction d'impôt de 75 % du don, dans la limite de 1000 € par an et de 60 % au-dei&.  20 € 38 € 63 € 125 €
*Informations obligatoires pour les entrepr • Je bénéficie d'une ré Exemples de dons Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	Éduction d'impôt  80 € 150 € 250 € 500 €  20 € 38 € 63 € 125 €  Réduction d'impôt de 75 % du don, dans la limite de 1000 € par an et de 66 % au-delà.  20 € 38 € 63 € 125 €  Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 660 au 61 de 69 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 660 €
*Informations obligatoires pour les entrepuis de d'une ré  Exemples de dons  Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu  Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune	éduction d'impôt  80 € 150 € 250 € 500 €  20 € 38 € 63 € 125 €  Réduction d'impôt de 75 % du don, dans la limite de 1000 € par an et de 66 % au-deià.  20 € 38 € 63 € 125 €  Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 5000 ©€ (catte limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).

## **ÉCOLE**

## VISITE DE L'ATELIER D'ANDRÉ NOUYRIT



La classe de CE1 de l'école a rendu visite à Monsieur André Nouyrit le jeudi 3 octobre dernier.

Ce dernier a montré son atelier aux élèves qui ont pu regarder ses tableaux, ses sculptures colorées.

André Nouvrit a ensuite répondu aux questions nombreuses élèves. des

très intéressés, puis ils ont déambulé dans le champ de cairns et sculptures extérieures.

Les enfants ont enfin cherché leurs cailloux, qu'ils ont ramenés à l'école pour réaliser leurs propres sculptures en cours de finalisation.

## RECENSEMENT

Notre village est concerné en 2025 par le recensement de sa population qui se déroulera à partir du 16 janvier 2025 et durant 1 mois.

## A quoi sert-il?

#### • Connaître la population française et de chaque commune

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population légale de chaque commune (population municipale et population totale). Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

### • Définir les moyens de fonctionnement des communes

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Le calcul de la DGF (dotation globale de fonctionnement) repose en grande partie sur la population totale des communes.

### • Prendre des décisions adaptées pour la collectivité

La connaissance de ces statistiques est aussi un des éléments qui permettent de préparer les décisions publiques, notamment toutes celles relatives aux équipements collectifs nécessaires (logements, petite enfance, personnes âgées, moyens de transports...).



Maëva MEREL a été recrutée comme agent recenseur et elle rendra visite à chacun d'entre vous pour vous expliquer comment répondre à l'enquête qui est rappelons-le une enquête statistique obligatoire

réponses sont strictement confidentielles et seront transmises à

l'INSEE pour établir des statistiques anonymes conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

## **COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE**

## CÉRÉMONIE DU SOUVENIR ET D'HOMMAGE



Les habitants de la commune se sont regroupés autour du monument aux morts pour perpétuer le souvenir de tous les soldats du village morts pour la France durant la Grande Guerre.

Avant le début de la cérémonie, Madame la Maire, a indiqué qu'elle souhaitait rendre hommage à Claude MIQUEL et associer sa mémoire à celle de tous les soldats qui ont combattu pour leur pays. Ancien combattant d'Algérie, Claude est décédé le 4 novembre 2024 après de longues années de maladie. Il officiait comme porte-drapeau lors de toutes les cérémonies officielles. Il avait d'ailleurs été honoré en 2017 en recevant le diplôme d'honneur et l'insigne de porte-drapeau de plus de 10 ans.

Le message de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerres) a été lu par la jeune Aïlys avant l'appel aux morts et le dépôt de gerbe La marseillaise a clôturé la cérémonie.

Il est regrettable que peu d'Aujolais se déplacent pour assister aux cérémonies d'hommages. Il est pourtant bon de rappeler, surtout dans le contexte international actuel, que chaque jour des hommes continuent de donner leur vie pour la liberté.

